



Conditions de participation à l'offre 21343
«300€ Remboursés pour l'achat de l'ultraportable Acer Swift 7*»

Termes et Conditions de l'opération

1- Société Organisatrice

La société Acer Computer France, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 13 608 899,31 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 378 955 207, dont le siège social est situé 165 avenue du Bois de la Pie – 95940 Roissy CDG (ci-après dénommée « Acer » ou « la Société Organisatrice »), organise une offre promotionnelle de remboursement différé avec obligation d'achat intitulée « **300€ remboursés pour l'achat de l'ultraportable Acer Swift 7*** » (ci-après « l'Offre ») accessible **du 19 août au 30 septembre 2019 inclus** dans les conditions décrites dans les présentes.

La participation à cette Offre implique l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions et modalités, en toutes leurs stipulations, ainsi que des lois et règlements en vigueur sur le territoire français.

2- Principe et période de l'Offre

Le principe de l'Offre est le suivant : pour tout achat d'un ultraportable Acer Swift 7 neuf parmi les références éligibles* suivantes : SF714-52T-71JW (PN=NX.H98.EF.008), SF714-52T-74C8 (PN=NX.H98EF.007) ; SF714-52T-733G (NX.HB4EF.005) ; SF714-51T-M2ST (NX.GUHEF.002); SF714-51T-M40T (NX.GUJEF.001), chez un etailer ou dans un magasin situé en France métropolitaine, Corse et/ou dans les DOM COM, entre le 19 août et le 30 septembre 2019 inclus, seront remboursés de 300€.

3- Conditions de l'Offre

L'Offre est réservée uniquement aux personnes physiques, agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, majeures, domiciliées en France métropolitaine, Corse, et/ou dans les DOM COM.

Une seule participation par foyer quel que soit le nombre de produits éligibles achetés sera admise (même nom, même adresse).

L'Offre est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle Acer en cours.

L'Offre est valable dans la limite des stocks disponibles.

Il est précisé que les modalités de participation à l'Offre décrites dans les présentes sont exclusives de toute autre. Toute tentative de participation intervenant d'une autre manière, ainsi que toute demande ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées

dans les présentes, seront considérées comme nulles et ne pourront être satisfaites, sans que la responsabilité d'Acer ne puisse être engagée.

4- Modalités de participation

Pour obtenir son remboursement, le participant devra :

- Acheter un ultraportable Acer Swift 7 neuf éligible*, chez un etailer ou dans un magasin situé en France métropolitaine, Corse et/ou dans les DOM COM, du 19 août au 30 septembre 2019 inclus;
- Scanner ou photographier :
 - o La facture d'achat originale en entourant la date d'achat et la référence du produit Acer (aucun bon de commande ou bon de livraison n'est accepté),
 - o Le code-barres qui se situe sur l'emballage du produit après l'avoir découpé de l'emballage d'origine,
- Se connecter sur le site Internet acer.com ou fr-deals.acer.com. Remplir le formulaire d'inscription en ligne en pensant à bien saisir le numéro de série commençant par S/N (chiffres et lettres) du produit Acer, soumettez la facture d'achat et le code-barres du produit préalablement découpé de sa boîte d'origine (scannés ou photographiés) et valider l'inscription.

Pour bénéficier de l'Offre, la validation de l'inscription en ligne sur le site Internet fr-deals.acer.com doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires (jour d'achat inclus) à compter de la date d'achat du produit éligible figurant sur la facture d'achat. Toute demande au-delà des 30 jours suivant la date d'achat (pour les achats effectués le 30 septembre 2019, au-delà du 30 octobre 2019 (23 :59 CET) ne sera pas prise en compte.

Toute demande incomplète, illisible ou falsifiée ne sera pas prise en compte.

Si l'inscription en ligne respecte les conditions de l'Offre, un e-mail de confirmation sera adressé sous 4 semaines à compter de la date de l'inscription, sans que ce délai n'engage Acer.

Si l'inscription est conforme, le remboursement sera effectué par virement directement sur votre compte (renseigné lors de votre inscription), dans les 30 jours ouvrés à compter de la date d'émission de cet email.

Pour bénéficier de cette Offre, il est impératif d'utiliser le formulaire en ligne prévu pour cette Offre. A cet égard, il n'est possible de participer à l'Offre que par Internet. Les demandes de participation via d'autres moyens ne seront en conséquence pas prises en considération. Les frais de connexion ne sont pas remboursés.

5- Informatique et libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 dite « loi Informatique et Libertés », il est indiqué que les données personnelles communiquées par le participant sont exclusivement destinées au traitement de sa demande de participation à l'Offre, à la gestion administrative

et commerciale de l'Offre par Acer. Ces informations sont uniquement destinées à l'usage d'Acer.

Le recueil, l'enregistrement, la conservation et l'utilisation de ces données personnelles s'effectuent dans le strict respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dites « loi Informatique et Libertés ».

A cet égard, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données à caractère personnel le concernant. De plus, chaque participant dispose d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes et sauf dispositions légales, au traitement de ces données. Ce droit pourra être exercé auprès d'Acer, en envoyant un courrier à l'adresse suivante: Acer Computer France – Parc des Reflets – Paris Nord 2 Bâtiment K – BP 51301 Roissy en France – 95940 Roissy Charles de Gaulle Cedex.

Pour plus d'informations, se rendre sur le site web d'Acer <http://www.acergroup.com/public/index/privacy.htm>

6- Dispositions générales

Les présentes modalités de l'Offre sont soumises au droit français.

En cas de réclamations, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises par écrit au « service clients » de la Société Organisatrice : Tessi via le formulaire de contact prévu à cet effet sur le page :

<https://eu-deals.acer.com/contact> au plus tard dans un délai de deux mois à compter du 30 septembre 2019.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du « service clients » ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de la réclamation écrite, le participant pourra saisir gratuitement le centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice (Médicys), dont les coordonnées sont les suivantes : Médicys, 73 Boulevard de Clichy 75009 Paris, contact@medicys.fr (www.medicys.fr). Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

Le participant reste libre d'initier, d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. En cas de recours à la médiation, les parties restent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

A défaut de médiation ou en cas d'échec de celle-ci, tout litige sera soumis à la compétence exclusive des juridictions de Paris, sauf disposition d'ordre public en disposant autrement.

En application des articles L.223-1 et suivants du Code de la consommation, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, chaque Participant peut gratuitement s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel.